

PRINCIPAUX ENJEUX :

Les flammes et la chaleur rayonnante peuvent briser le verre d'une fenêtre et favoriser la propagation du feu à l'intérieur d'une maison. Les interstices situés au-dessus, au-dessous et sur les bords des portes extérieures (porte d'entrée, porte de garage, etc.) peuvent permettre aux braises de pénétrer et d'enflammer les matériaux combustibles à l'intérieur de bâtiments.

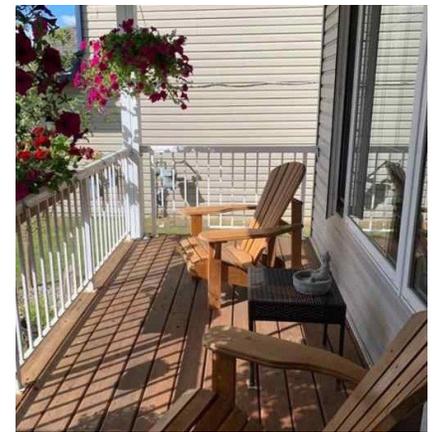


Facteurs qui contribuent à la vulnérabilité de vos portes et de vos fenêtres :

- Les fenêtres à simple vitrage ne résistent pas autant à la chaleur que les fenêtres à vitres multiples ou à verre trempé.
- Les matériaux combustibles entreposés près des fenêtres à l'extérieur d'une maison peuvent s'enflammer sous l'effet des braises et générer suffisamment de chaleur rayonnante pour briser la vitre et permettre au feu de pénétrer dans la maison.
- Les coupe-froid usés ou endommagés autour des portes extérieures peuvent laisser entrer des braises dans une maison ou un garage et enflammer des matériaux combustibles.

Voici quelques recommandations à appliquer lorsque vous envisagez de remplacer vos fenêtres et vos portes et dans le cadre de l'entretien continu de votre maison :

- Utilisez des fenêtres à vitres multiples et en verre trempé, et fermez-les en cas de menace de feux de forêt.
- Votre localité peut avoir des exigences minimales particulières à respecter pour les nouveaux matériaux de revêtement extérieur de parement.
- Gardez les matériaux combustibles et la végétation à une distance d'au moins 10 mètres de la maison.
- Veillez à ce que les portes de garage et les portes extérieures soient bien ajustées et que les coupe-froid soient entretenus afin d'empêcher les braises de pénétrer dans les interstices.
- Votre localité peut avoir des exigences minimales particulières à respecter pour les nouveaux matériaux de portes et fenêtres.



Pour plus d'informations, reportez-vous au Guide de construction d'Intelli-feu Canada.

https://firesmartcanada.ca/wp-content/uploads/2022/01/FS_Developer_Booklet_French-WEB-Feb-2019.pdf